

Linkiaa (pôle Grézillières) recrute pour son Dispositif d'accueil de répit « Respir'action Un Travailleur Social (H/F), basé à Nantes Poste en CDI à temps partiel (0.50 ETP) à pourvoir le 5 janvier 2026

Dans le cadre d'un projet expérimental d'accueil de répit pour des enfants à besoins multiples, à travers un accueil individuel ou en petit collectif et sous l'autorité hiérarchique du chef de service, vous aurez pour mission d'accompagner, coordonner et mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au bien-être physique, psychique et matériel des enfants accueillis.

Ce recrutement s'inscrit notamment dans l'évolution de l'offre de service du dispositif qui implique la mise en œuvre d'accueils de nuitées en semaine (deux soirées balisées).

Missions

- Organiser, encadrer et animer des ateliers de médiation
- Accompagner l'enfant au travers de différentes activités adaptées à ses besoins
- Élaborer, coordonner et mettre en œuvre l'accompagnement de l'enfant dans le cadre du contrat d'accueil et du PPE, en lien avec le chef de service, l'ASE et les partenaires
- Rédiger tout écrit professionnel nécessaire aux accompagnements éducatifs ou à la mission générale du service, en lien avec le chef de service qui en est le garant
- Participer à la réflexion et à l'élaboration des écrits
- Contribuer à la réflexion en équipe, en concertation avec le chef de service, le psychologue et les professionnels éducatifs
- S'inscrire activement dans les réflexions d'équipes inhérentes au cadre expérimental du projet et aux évolutions de l'offre de service

Profil et Compétences

- Titulaire d'un diplôme de l'action sociale
- Maîtrise des techniques de médiations éducatives
- Esprit d'analyse et de synthèse Aisance rédactionnelle Rigueur
- Connaissance de l'environnement des différents acteurs de protection de l'enfance
- Intérêt marqué et expérience en accompagnement d'enfant en situation complexe ainsi qu'en coordination de projet personnalisé exigé
- Intérêt pour l'aspect expérimental du projet
- Capacité de remise en question et d'adaptation aux évolutions requises par l'expérimentation du projet
- Permis B exigé
- Attestation d'honorabilité requise

Rémunération

- Selon les conditions statutaires définies par la CCN du 15 mars 1966
- Congés trimestriels

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à Madame Sabine JOACHIM et

Monsieur Yann Le Lousse par mail à : directiongrez@linkiaa.fr et m.delacroix@linkiaa.fr